

A l'aube de cette année 2012, le groupe d'élus chargé de la communication a souhaité publier ponctuellement une feuille d'information municipale. Ce petit ouvrage a pour but de vous informer en temps réel de l'activité communale. Il ne se substitue pas au bulletin municipal qui continuera à être édité.

Comme vous le savez, le point d'orgue de l'année 2012 sera l'ouverture du commerce multiservice. Nous savons qu'il est très attendu. Limités dans notre capacité à investir, le montage technique et financier de l'opération a été pour le moins laborieux et a nécessité de nombreuses et longues démarches.

Avec la même rigueur et dans le contexte de crise actuel, nous préparons le prochain budget guidé par la prudence en matière de dépenses bien que depuis longtemps la prudence fasse partie de notre quotidien.

Bonne lecture ! Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

Le Maire, Georges Gouly

Les sentiers de randonnée

Au programme 2011, la signalétique des 150 kilomètres de sentiers de randonnée du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny a été réalisée cet automne.

Depuis, vous avez certainement aperçu au bord des chemins de notre commune de nouveaux poteaux en bois. Ces panneaux directionnels destinés aux randonneurs (et non pas aux automobilistes) vous permettront de flâner en pleine nature, à la découverte des trésors cachés.

C'est une première étape, avant la présentation officielle de ce réseau de sentiers de randonnée prévue à Coligny le vendredi 1^{er} juin 2012 à l'étang de Fougemagne.

Retenez dès à présent cette soirée, vous découvrirez ou redécouvrirez ce lieu magique, entre eau et forêt, agrémenté de musique, de lumière et de tas d'autres surprises... Suspense !

A cette occasion, vous assisterez à une exposition sur les sentiers de randonnée du Canton de Coligny et au lancement du document promotionnel (type cartoguide ou topoguide).

Alors, à très bientôt sur nos chemins qui sentent bon la noisette...



ZA du Biolay

Une nouvelle implantation sur la ZA du Biolay, la SCI SARGY représentée par M. Thierry Trébos.

Cette entreprise est actuellement installée dans la zone d'activité de « Malaval » sur la commune de Marboz sous l'identité SIMI. Elle est spécialisée dans les contrôles et mesures des compteurs de camions pétroliers et leur étanchéité, dans l'installation et la maintenance des stations services.

Dans le cadre de son développement, cette entreprise vient de déposer un permis de construire pour la réalisation, sur la ZA du Biolay, d'un ensemble de bâtiments de 1 245 m² (dépôt, atelier, bureaux), sur une parcelle de 8 000 m², pour une exploitation prévue avant fin 2012.

Désignation des voies

La mise en place d'une signalétique des voies communales et des habitations, déjà initiée dans quelques-unes de nos communes voisines, devrait voir le jour à Beaupont au cours de l'année 2012.

Elle répond à une nécessité grandissante de géolocalisation pour une meilleure réactivité des services dans le cadre de la protection et du confort des populations : services à domicile, livraisons, visites de courtoisie, intervention des secours, organisation de la collecte des déchets, distribution du courrier et des colis ...

Chaque voie se verra attribuer une dénomination dont l'indication sera reprise par un panneau implanté au niveau des intersections.

Chaque habitation sera dotée d'un numéro. Celui-ci correspondra à la distance entre l'entrée du domicile et le panneau indicateur. Il sera pair ou impair selon que l'entrée est située respectivement sur le coté droit ou gauche de la voie.

Les panneaux seront posés par une entreprise spécialisée. Les plaques individuelles des habitations seront fournies par la commune, mais installées par le propriétaire ou le locataire.

Le coût de cette opération est estimé à 24 000€ TTC.

Fibre optique dans l'Ain

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) développe un projet d'implantation de la fibre optique sur tout le département de l'Ain afin de permettre aux particuliers, aux entreprises et aux administrations de bénéficier du très haut débit.

Une couverture départementale est en cours de réalisation avec la création d'artères (réseau enterré) alimentant toutes les communes.

Au cours de l'année 2011 une artère a été créée sur notre secteur. Venant de Bourg en Bresse, elle passe par Marboz, Pirajoux, La Tournelle, Cormoz, St Trivier de Courtes.

Cette artère permettra d'alimenter un Nœud de Raccordement Optique (NRO) implanté au niveau du local des pompiers, afin de raccorder la commune de Beaupont.

De ce point de raccordement, des lignes aériennes permettront, à terme, d'alimenter tous les hameaux de notre village.

Au cours de l'année 2012, une première desserte permettra la couverture en fibre optique du centre bourg.

Une réunion d'information sera organisée par le SleA afin de découvrir les atouts de la fibre optique, les modalités de raccordement, les fournisseurs d'accès, etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur www.reso-liain.fr

Le recensement de la population : chacun de nous compte

Lors du recensement de la population de 2007, Beaupont comptait 570 habitants (497 en 1999).

La prochaine enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France et fournit des statistiques sur les caractéristiques des habitants (âge, profession, logement, déplacements...).

Ces chiffres ont un impact fort en termes de gestion communale et de finances locales.

Citons deux exemples : aux prochaines élections municipales, le nombre de conseillers à élire à Beaupont passera de 11 à 15, la dotation globale de fonctionnement de l'état, recette principale du budget communal, prend en compte la population réelle.



Eliane VITTE, agent recenseur nommé par le maire, vous rendra visite. Identifiable grâce à sa carte officielle tricolore, elle vous remettra une notice d'information sur le recensement, une feuille pour le logement à recenser, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce même logement. Si vous le souhaitez, elle pourra vous aider à remplir les questionnaires. La loi rend obligatoire les réponses à cette enquête. Celles-ci resteront confidentielles et seront transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

Commerce multiservice



Quelques chiffres :

Descriptif du tènement : 245 m²

**- partie commerciale : surface de vente : 120 m²,
locaux techniques : 53 m²**

- logement type T3 : 72 m²

Estimatif de l'opération

**Coût des travaux 425 971 € TTC : Epicerie 323 713 €
Logement 102 258 €**

Subventions prévues : 140 802 €

Emprunt : 150 000 €

Autofinancement : 135 169 €

Aides à la restauration des toitures ou façades



Vous souhaitez restaurer votre toiture, votre façade, vous êtes propriétaire d'un bâtiment à usage de logement au centre bourg...

Le Contrat de Développement Rhône-Alpes-Bresse-Revermont-Val de Saône approuvé par le Conseil Régional prévoit, dans son action n° 12.0 « revitaliser et favoriser la mise en valeur environnementale de l'habitat dans les centres bourgs », un soutien financier pour les propriétaires qui souhaitent restaurer la façade ou la toiture de leur habitation.

Priorité est donnée aux bâtiments construits avant le 31 décembre 1970. Les commerces, locaux professionnels et tous types de dépendances, ne sont pas éligibles. Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.

L'aide régionale s'élève à 8€/m² de façade ou toiture restaurée, à concurrence de 800 € maximum par bâtiment ; la participation communale est de 4€/m² pour 100 m² maximum.

Les dossiers concernant l'appel à projet en cours sont à déposer en mairie le 28 février 2012 au plus tard. Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Ca y est, c'est parti !

Les premiers coups de pelles ont été donnés le 29 novembre 2011. Les travaux devraient être terminés courant juin 2012 pour une ouverture programmée au 1^{er} juillet 2012. Ce multiservice exercera les activités suivantes : produits d'épicerie et d'alimentation générale, fruits et légumes, crèmerie, fromages, produits surgelés, boucherie-charcuterie en libre service, éventuellement une activité traiteur, vente de plats cuisinés, produits de droguerie, presse, pressing, gaz, prestations diverses (fleurs, articles de pêche) et sous réserve d'autorisation : tabac.

Un partenariat commercial a été conclu avec le groupe Carrefour afin de faciliter les approvisionnements pour l'exploitant qui est en cours de recrutement.

Ce dernier, sous l'enseigne « Proxi Services », assurera la gestion de son commerce en totale autonomie et sous son entière responsabilité.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vient de lancer sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (construits avant 1975) dans les neuf communes du Canton de Coligny. Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement).

Si dès aujourd'hui vous avez un projet de réhabilitation de votre logement :

- pour améliorer son confort thermique (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...)

- pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire ...)

- pour réhabiliter un logement vacant, etc.

Contactez-nous si vous souhaitez que votre logement fasse l'objet, gratuitement, d'une étude technique et financière au printemps 2012.

Renseignements : Communauté de Communes du Canton de Coligny – Marielle BEGUET au 04 74 42 04 76.

Les enfants s'évadent ...

Dans le cadre du projet d'école défini au sein du RPI Beaupont-Domsure, les enseignantes, avec l'accord du Sou des Ecoles et des municipalités de Beaupont et de Domsure, ont souhaité organiser des classes découvertes pour les enfants.

La classe de **CE2-CM1** de Mme Robert et la classe de **CM1-CM2** de Mme Ferlet partiront 2 jours à **Paris** en mars 2012 : départ et retour en TGV, circuit panoramique de la capitale, visite du Louvre et visite du château de Versailles.

Le coût du séjour pour 48 enfants et leurs accompagnateurs s'élève à 8 880€.

La classe de **GS-CP** de Mme Dilhalaoua et la classe de **CP-CE1** de Mme Venet partiront 4 jours à **Giron** en mai 2012 : découverte de la montagne et de ses trésors cachés.

Le coût du séjour pour 36 élèves et les accompagnateurs s'élève à 6 490€.

Les autres sections de maternelle, classe de Mme Brunet, feront une sortie au **théâtre**.

Ces séjours sont financés à parts égales par les communes, le Sou des Ecoles et les parents (1/3 pour chacune des parties).

Le Sou des Ecoles arrivera à surmonter ces grosses dépenses grâce à diverses manifestations : le quine-loto le **29 janvier 2012**, le vide-greniers le **8 avril**, une tartiflette en octobre et le marché de Noël en décembre.

Venez nombreux soutenir l'association du Sou des Ecoles dans la réalisation de ces actions, ainsi vous contribuerez à l'amélioration de la vie à l'école et au bien-être des enfants.

D'avance merci.

Collecte des ordures ménagères résiduelles

Suite à différents constats réalisés en 2011 sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, il en ressort que le TRI n'est pas toujours optimisé. Dans nos poubelles se trouvent parfois des déchets indésirables: déchets verts, emballages ménagers, verre...

Dans un souci de réduire les volumes, donc les coûts de ramassage et de traitement des ordures ménagères (OMR), il nous faut améliorer notre action de TRI. De plus, pour son bon fonctionnement, le futur centre de traitement des OMR ne tolérera pas certains déchets, entre autres le **VERRE**.

À compter de février 2012, des campagnes de contrôle auront lieu de façon inopinée sur l'ensemble du territoire de la Communauté du Canton de Coligny, et, en cas de tri non effectué, vos sacs ne seront pas collectés.

RAPPEL : Horaires d'ouverture de la DECHETTERIE INTERCOMMUNALE située à Pirajoux.

Hiver : 1er octobre – 31 mars

Mercredi-samedi : 9h30-12h

Lundi-mercredi-vendredi-samedi : 14h-17h

Été : 1er avril- 30 septembre

Mercredi-samedi : 9h30-12h

Lundi-mercredi-vendredi-samedi : 14h-18h30

N° tél : **04 74 47 32 14 - 06 32 70 69 79**



Marché de Noël et Téléthon

Pour la 1ère fois de son histoire, le comité des fêtes a organisé un petit marché de Noël dans le but notamment de participer au téléthon.



Au pied d'un beau et haut sapin joliment illuminé, et alors que bugnes et papillotes sont offertes gratuitement, une dizaine d'exposants est venue proposer ses produits (charcuteries, fromages de chèvres, miel, pains d'épices, huiles, bougies, marrons, objets décoratifs confectionnés par les enfants des écoles de Beaupont et Domsure).

De nombreuses personnes se sont déplacées et ont pu contribuer, chacune à leur manière, au bien-être des jeunes malades, soit en prenant un peu de temps à la buvette du comité, soit tout simplement en laissant une obole directement dans l'urne déposée par la mairie.

La coquette somme de 390 € a ainsi été recueillie et reversée à l'Association Française contre les Myopathies pour la recherche médicale.

Infos pratiques

Mairie : 04 74 51 21 62

Fax : 04 74 51 24 77

Mail : mairie.beaupont@wanadoo.fr

Communauté de communes du canton de Coligny : 04 74 42 04 76

Fax : 04 74 42 04 77

Mail : cccantondecoligny@wanadoo.fr

Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15

Chef de corps : 04 74 51 27 19

Gendarmerie de Coligny : 04 74 30 11 29

Paroisse de Coligny : 04 74 30 10 88

ERDF : 08 10 05 03 33 (service dépannage)

Sogedo : 03 84 48 83 37

Relais d'assistantes maternelles : 04 74 42 33 04

Année électorale :

2012 sera une année d'élections : avec les présidentielles le 22 avril et le 6 mai, avec les législatives les 10 et 17 juin.